

---

Dorothy SMITH, *L'Ethnographie institutionnelle. Une sociologie pour les gens*

Trad. de l'anglais par Fabienne Malbois, Michel Barthélémy et Julia Hedström, Paris, Éd. Economica, coll. Études sociologiques, 2018, 300 pages

Erwan Autès

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/20635>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.20635](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.20635)

ISSN : 2259-8901

**Éditeur**

Presses universitaires de Lorraine

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 octobre 2019

Pagination : 453-455

ISBN : 9782814305540

ISSN : 1633-5961

**Référence électronique**

Erwan Autès, « Dorothy SMITH, *L'Ethnographie institutionnelle. Une sociologie pour les gens* », *Questions de communication* [En ligne], 35 | 2019, mis en ligne le 01 octobre 2019, consulté le 09 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/20635> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.20635>

---

*Questions de communication* is licensed under CC BY-NC-ND 4.0



marquée par l'oralité et par une indistinction entre témoin historique et témoin juridique. Ainsi même si des protagonistes témoignent dans les deux cas, ils appartiennent à des systèmes culturels différents qui ne permettent pas de les rapprocher.

Dans un registre plus médiatique, Antoine Peillon analyse le témoin comme source journalistique et ce qui le motive à témoigner : un attachement fort au patrimoine républicain – Liberté, Égalité, Fraternité – et au redressement des règles transgressées. Il s'interroge également sur le statut de ce nouveau protagoniste que l'on nomme le « lanceur d'alerte ».

Par sa perspective transdisciplinaire, cet ouvrage permet de décentrer la relation entre témoin et mémoire du champ purement historique pour envisager d'autres relations à la parole du témoin. Inclure le témoin dans la procédure judiciaire répressive permet de déplacer le curseur et de questionner la figure du témoin comme sujet non concerné par les faits qu'il relate mais pour autant producteur d'informations. S'il renouvelle le regard sur le témoin en proposant un changement de paradigme, on pourrait toutefois trouver dommage que l'ouvrage n'intègre pas l'étude d'événements contemporains tels que le 11-Septembre ou les attentats du 13-Novembre. En effet, les traces immédiates de ce qui s'est produit tels que des prises de vue, des posts sur des réseaux sociaux agissent-ils sur le récit du témoin ? Si dans le tome 1 de *Mémoire et mémorialisation*, le 11-Septembre était analysé au travers des images, le directeur du New-York State Museum Mark Schaming mentionnant la variété des images (professionnelles ou amatrices), la question n'était pas abordée en termes d'expositions des témoins aux images. Or, les médias d'informations, en offrant des possibilités techniques de collectes d'éléments immédiats, produisent une surexposition médiatique. En quoi cet accès démultiplié au récit médiatique de l'événement traumatique a-t-il un effet (ou non) sur les témoins quant à la mémorialisation desdits événements ?

Au total, cet ouvrage constitue un apport tout à fait essentiel autour des questions mémorielles. Ces différentes contributions ont en commun de proposer chacune à partir de son champ disciplinaire une définition de la notion, soit en établissant une typologie du témoignage (Abdelhakim Rezgui) : les témoignages spontanés, empruntés ou sollicités, ou du témoin (Georges Fournier, Béatrice Fleury et Jacques Walter) soit en attribuant un certain nombre de caractéristiques au témoin (Catherine Darbo-Peschanski). Ainsi cette proposition de définition transdisciplinaire permet-elle de sortir d'une approche binaire de la parole du témoin, prise soit pour vérité soit à l'inverse suspectée

de reconstruction et de trouver une position médiane car « en histoire, on dit bien qu'il n'y a pas La Vérité, ni plusieurs vérités, mais plusieurs lectures vraies des traces laissées par l'événement du passé » (p. 7).

**Magali Bigaud**

Arènes, université Rennes I/EPHESP/CNRS/  
Sciences Po Rennes, F-35700  
magali.bigaud[at]laposte.net

**Dorothy SMITH, *L'Ethnographie institutionnelle. Une sociologie pour les gens***

Trad. de l'anglais par Fabienne Malbois, Michel Barthélémy et Julia Hedström, Paris, Éd. Economica, coll. Études sociologiques, 2018, 300 pages

*Institutional Ethnography. A Sociology for People* est un ouvrage publié en 2005 par l'éditeur étasunien Rowman & Littlefield Publishing Group (Altamira Press). Il est un élément d'un édifice plus vaste comme l'indiquent non seulement l'ouvrage collectif complémentaire paru en 2006, *Institutional Ethnography as Practice* – qui mériterait également une traduction française –, mais aussi d'autres travaux inscrits dans cette approche originale. *L'Institutional Ethnography* (IE) s'est en effet développée dès les années 1980 avec pour perspective de partir du point de vue des gens dans leurs activités quotidiennes pour décrire la société. Dès le début des années 2000, l'IE disposait d'un corpus varié d'études, encadrées par Dorothy Smith notamment, pour arriver à une proposition programmatique de recherche, liant des éléments de méthode et une vision de la société. Le projet de Dorothy Smith en 2005 est alors de disposer d'un ouvrage de référence, fixant les contours de l'IE.

Comme le soulignent les auteurs de la préface, « dans le monde académique anglo-saxon, en particulier nord-américain, l'ethnographie institutionnelle s'est constituée comme une approche à part entière des sciences sociales. Aujourd'hui, elle a acquis une pleine légitimité scientifique, trouvant bonne place auprès des associations professionnelles de sociologie et des éditeurs » (p. 7). Ainsi l'IE fait-elle l'objet d'un chapitre dans l'édition 2010 du *Sage Handbook of Qualitative Methods in Health Research* (Ivy Bourgeault, Robert Dingwall, Raymond de Vries, eds, London, Sage), chapitre écrit par Marie Campbell, de l'université de Victoria. Or, l'ambition de l'IE comme programme de recherche est bien plus large qu'une méthode d'investigation des institutions : il s'agit moins d'enquêter dans les institutions – en cela « *Institutional Ethnography* » est presque une litote – que de voir comment les institutions régissent, régulent la vie quotidienne des personnes, jusque dans les activités les plus banales. La première partie du livre est consacrée

à définir « la notion de "point de vue" [standpoint] qui crée un point d'entrée pour découvrir le social qui n'est pas subordonné aux formes objectivées du savoir de la société ou de l'économie politique » (p. 59). La deuxième vise à concevoir une ontologie du social, en tant que « coordination des activités ordinaires » (p. 126), et en pointant le rôle du langage, conçu comme « un opérateur de coordination des subjectivités » (chapitre 4). La troisième présente les outils permettant de rendre accessibles les institutions à l'enquête, avec une place centrale accordée aux textes. Une quatrième partie conclusive synthétise l'ensemble et dresse les perspectives de l'IE.

Les institutions sont décrites comme des « complexes fonctionnels », c'est-à-dire des « ensembles de relations qu'il est possible d'observer » (p. 124), ou encore comme des « ensembles de relations et d'organisations hiérarchiques qui remplissent des fonctions spécifiques : les hôpitaux, ou plus généralement les systèmes de soins, les universités, l'aide sociale, les entreprises, etc. » (p. 264). Ce n'est certainement pas tout à fait un hasard si l'hôpital est cité en premier, car nombreux sont les travaux relevant de l'IE dans le domaine de l'anthropologie de la santé : Marie Campbell et Janet Rankin (*Managing to Nurse: Inside Canada's Health Care Reform*, Toronto, University of Toronto Press, 2006) sur le travail infirmier à l'hôpital, Gerald de Montigny sur le travail social (*Social Working: An Ethnography of Front-line Practice*, Toronto, University of Toronto Press, 1995), Elisabeth Townsend sur l'empowerment dans les services de santé mentale canadiens (*Good Intentions Overruled: A Critique of Empowerment in the Routine Organization of Mental Health Services*, Toronto, University of Toronto Press, 1998), Liza McCoy sur les relations soignants – personnes atteintes du sida (« HIV-Positive Patients and the Doctor-Patient Relationship: Perspectives From the Margins », *Qualitative Health Research*, 15 (6), pp. 791-806, 2005), ou encore Eric Mykhalovskiy sur la gouvernance par l'evidence-based medicine (« Evidence-Based Medicine: Ambivalent Reading and the Clinical Recontextualization of Science », *Health: An Interdisciplinary Journal for the Social Study of Health, Illness and Medicine*, 7 (3), pp. 331-352, 2003).

Dorothy Smith présente le développement de l'IE de manière quasi narrative et intimement lié à son itinéraire intellectuel, à la fois académique et personnel. Elle démarre ses études à Berkeley et réalise sa thèse de doctorat sous la direction d'Erving Goffman. Pourtant, l'IE ne fait pas référence à l'interactionnisme symbolique d'Herbert Blumer dont elle a reçu l'enseignement, ni au positionnement méthodologique entre structuro-fonctionnalisme et interactionnisme d'Erving Goffman,

si ce n'est pour une distinction sur le concept de cadre (« frame ») dans une note (pp. 250-251). Les influences théoriques de Dorothy Smith sont à rechercher du côté de l'ethnométhodologie d'Harold Garfinkel, des approches du langage de George H. Mead et du philosophe russe du langage Mikhaïl Bakhtine notamment, ainsi que de Karl Marx et Friedrich Engels, dans leur souhait d'ancrer leur appareillage conceptuel sur l'activité réelle de la société. L'histoire épistémologique ne suffit toutefois pas à comprendre l'émergence de l'IE, qui s'est constituée autant par filiation et affinités conceptuelles que par une série de démarcations, de ruptures critiques, de prises de conscience par rapport à la manière nord-américaine de faire de la sociologie dans la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle. Trois moments clés peuvent être distingués dans le parcours de Dorothy Smith : son engagement militant et féministe, sa critique de la sociologie conventionnelle et son démarquage par rapport à la théorie ancrée.

L'engagement féministe de Dorothy Smith s'est traduit par un projet de recherche explorant la tension entre son propre statut de chercheuse académique et ses activités sociales de mère dans une famille monoparentale. La disjonction entre ces statuts agit comme une révélation : au début des années 1980, son travail avec Alison Griffith montre que le système éducatif tend à renvoyer les mères seules vers un statut de parent incompétent, car elles ne seraient pas à la hauteur des tâches matérielles éducatives demandées. L'IE s'ancre alors du côté des réalités que les gens vivent, par opposition « aux réalités artificielles des institutions » (p. 247), et elle part de l'observation du quotidien. Les sphères du pouvoir sont souvent renvoyées vers une « bureaucratie » (p. 67) à laquelle il faut « faire face » (p. 205), un « ordre institutionnel » (p. 95), un « régime politico-administratif » (p. 208) aux contours flous. De même, la conceptualisation de Dorothy Smith des « relations de régulations », décrites comme « des formes objectivées de conscience et d'organisation, dans le sens ou ces formes de conscience ou d'organisation s'édifient de manière externe aux personnes et aux situations concrètes, particulières, ici et maintenant » (p. 62) peut être lue comme une activité sociale de coordination, mais peut tendre à se réifier dans une forme générique de domination sociale. Ce n'est pas trop trahir l'IE que de noter qu'elle cède ainsi, par une vision militante, dialectique, voire clivée de la société, à certains penchants « populistes » de l'anthropologie (Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Les enjeux scientifiques et citoyens d'une anthropologie des politiques publiques », *Antropologia Publica*, 1 (1-2), pp. 7-22, 2015). Mais ce qui peut paraître incongru au lecteur français, méfiant à l'égard du sociologue Marx, l'est moins dans un champ académique nord-américain

qui assume plus facilement la charge normative de son propos, notamment dans la discussion des données de terrain recueillies.

Le deuxième moment clé est la dénonciation de la « sociologie conventionnelle », « encombrée par sa théorie » (p. 102), manipulant des concepts « mous » (p. 132) conduisant à une « ontologie molle » (p. 109) du social, qui préjuge du quotidien des gens à partir d'un cadre conceptuel « qui règle d'avance la façon dont les données sont interprétées » (p. 103). Dorothy Smith reprend alors à son compte l'idée que la sociologie tend à renforcer les mécanismes de domination, en subsumant la réalité, et *in fine* la vérité, de ce que vivent les gens, dans des catégories institutionnelles qui leur échappent, et pourtant les influencent, jusqu'à la manière de se penser soi-même comme individu. Chez Dorothy Smith, la perspective de combattre les mécanismes d'aliénation reprend une idée formulée par ailleurs d'étudier les institutions plutôt que pour les institutions. Anselm Strauss et Leonard Schatzman écrivaient ainsi en 1966 (« A Sociology of Psychiatry: A Perspective and Some Organizing Foci », *Social Problems*, 14 (1), pp. 3-16) : « Il serait plus fécond pour la sociologie de réaliser davantage de recherche sur la psychiatrie plutôt que dans ou pour celle-ci ». La matrice de l'IE est alors de partir du « point de vue » des gens et d'identifier les relations de régulations, notamment *via* le rôle social de coordination des textes, supports et pivots des analyses de terrain dans l'IE, textes auxquels la troisième partie de l'ouvrage est principalement consacrée. L'intérêt d'analyser les conversations texte-lecteur (p. 159), les cours d'action de la lecture (p. 162) et les cours d'action institutionnelle est multiple : il permet de rendre accessible les discours institutionnels, les catégories employées, et permet de connecter « la situation locale que nous occupons, en tant qu'êtres corporels, à l'organisation translocale des relations de régulation » (p. 176). Par l'écrit séquençant le réel, l'institution organise la vie sociale et « supplante les autres formes de savoir » (p. 178). Ce parti pris méthodologique de mettre au centre des analyses l'activité textuelle, que ce soit dans la production des écrits, dans leur lecture et dans leur influence sur des gens qui ne se connaissent pas, est assez radical. D'une part, il évacue les concepts de norme, règle et rôle en même temps que l'eau tiède de la sociologie conventionnelle (p. 109). D'autre part, il minimise, sans toutefois exclure, les relations sociales qui relèveraient de l'oral ou du gestuel. La démonstration sur le rôle des textes est en partie convaincante. Ainsi de nombreuses activités sociales échappent-elles à l'écrit, tout ou en partie, tout en méritant d'être observées. Et d'autre part, si les normes sociales se matérialisent dans des textes, notamment réglementaires et législatifs, l'action normative gagne à intégrer dans les données de

recherche d'autres matériaux que le texte, notamment *via* l'observation participante. Par exemple, le rôle des patients et leurs relations aux soignants dépassent certainement ce qu'en disent les lois de démocratie sanitaire, le règlement intérieur de l'hôpital, et même des comptes rendus de réunion.

La troisième rupture de l'IE est celle opérée avec la théorie ancrée d'Anselm Strauss et Barney Glaser, définie dans leur livre de 1967 (*The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, New Brunswick, Aldine) et actualisée depuis, notamment par Kathy Charmaz et Richard D. Mitchell (« Grounded Theory in Ethnography », pp. 160-174, in : Atkinson P et al., eds, *Handbook of Ethnography*, London, Sage, 2001) et Adele Clarke (« Situational Analyses: Grounded Theory Mapping After the Postmodern Turn », *Symbolic Interaction*, 26 (4), pp. 553-576, 2003). Alors que les deux démarches semblent voisines en ce qu'elles reposent sur la construction théorique à partir des données qualitatives de terrain, à plusieurs reprises, Dorothy Smith prend ses distances avec une limite de la théorie ancrée : le chercheur y est seul à théoriser, alors que dans l'IE, ce sont les autres acteurs, notamment par les textes décrivant la situation, qui permettent de croiser les points de vue et d'éviter une interprétation principale, voire « hors sol ». « L'ethnographe institutionnel-le doit chercher le processus de généralisation et de standardisation au sein des données ethnographiques, et donc des pratiques locales des personnes, ce qui inclut le langage » (p. 191). L'IE cadre effectivement le travail d'analyse des données qualitatives, en s'assurant de la prise en compte de la diversité des points de vue sur une activité sociale et limite ainsi le risque d'orienter les analyses. Elle permet aussi de comprendre le travail institutionnel de subsumption et catégorisation des réalités particulières. Toutefois, on peut objecter que l'interprétation des données par un travail spécifique du chercheur peut permettre de forger des catégories d'analyses plus performantes que les catégories d'action publique ou représentations des acteurs. Tous les concepts n'attendent pas d'être trouvés au coin de la rue ou dans un texte, si institutionnel soit-il.

**Erwan Autès**

IHRIM, ENS de Lyon, F-69007

[erwan.autes\[at\]ens-lyon.fr](mailto:erwan.autes[at]ens-lyon.fr)